

Projet : 2022 DAC 3
SIMPA : 19553
Dossier : 2022_03356
Siret : 41778123400048

Fiche de présentation

Association Le Temps des Rues

1 – Présentation juridique de l'association

Forme juridique : Association loi 1901
Raison sociale : Le Temps des Rues
Adresse : 206 quai de Valmy 75010 Paris
Objet : « organiser des spectacles fixes ou mobiles, dont l'essentiel se passe dans la rue, qui fassent la jonction entre les techniques du spectacle vivant et les nouvelles technologies de l'image afin de sensibiliser les citoyens à la vie associative et de développer une synergie des associations et des collectifs qui veulent stimuler la vie socioculturelle des villes et réactiver l'espace urbain »

Président : David LOPEZ
Trésorier : Sylvie MANOUGUIAN
Secrétaire : Jean-Marc BIREAUX

Directrice : Agnès ARNAUD

Date de dépôt des statuts : 17 juin 1997

Dernières modifications des statuts : 23 juillet 2004 (siège social)

18 décembre 2008 (bureau)
13 octobre 2011 (dirigeants)
12 novembre 2014 (bureau)
29 juin 2017 (bureau)
31 janvier 2021 (bureau)

L'association est liée conventionnellement à la Ville ? Convention annuelle

2 – Analyse financière

- **Comptes de résultat de l'association**

	Année 2019	Année 2020
Produits	133 620.05 €	131 500 €

Charges	137 753, 88 €	130 610, 17 €
Résultat	- 4 133.83 €	889, 83 €

• **Bilan de l'association**

	2019	2020
ACTIF	21 046 €	44 375 €
PASSIF	21 046 €	44 375 €

Report à nouveau de 7.059 euros et 17K€ de fonds dédiés en 2020

3 – Présentation de la demande de subvention

A. Analyse de la demande de subvention de fonctionnement

CHARGES	€ TTC	PRODUITS	€ TTC
DÉPENSES ARTISTIQUES	80 500	SUBVENTIONS REGION IDF	25 000
dont Achats de spectacles	52 000	Région IDF Aide festival manifestations	25 000
ACTION CULTURELLE	1 600	ÉTAT	15 000
COMMUNICATION	8 800	Drac Île-de-France	15 000
COÛTS DE STRUCTURE	18 100	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	106 000
		Paris	91 000
		Commune 1 : paris 10è	5 000
		Commune 2 : paris 18è	3 000
		Commune 3 : paris 19è	7 000
TOTAL CHARGES	146 000	TOTAL PRODUITS	146 000

BIENS /SERVICES MIS À DISPOSITION	€ HT ou TTC	CES APPORTS EN NATURE OU EN INDUSTRIE	€ HT ou TTC
Personnel, bénévolat	4 000	Apport Financier (financier et nature)	4 000
Publicité, médias	1 500	Apport Financier (financier et nature)	1 500
Impression communication	2 000	Autres Mairie 10è	2 000
TOTAL CONTRIBUTIONS	7 500,00	TOTAL CONTRIBUTIONS	7 500

Ce BP a été élaboré fin 2021 et fera l'objet d'une actualisation tenant compte des conséquences de la crise sanitaire mais aussi des montants de subventions alloués.

- Coût de l'action à subventionner : 146 000 € (hors valorisation)
- Montant de la subvention sollicitée : 91 000 €
- Montant de la subvention proposée : 78 000 €, soit un complément de 34 200 € après l'acompte déjà versé (43 800 €)

4 – Modalités de contrôle d'utilisation des subventions

- contrôle du bien fondé et dimensionnement des subventions : OUI
- passation d'une convention : OUI
- objet des subventions : fonctionnement
- modalités de versement : en 2 fois
- contrôle a posteriori : l'association présentera les comptes et le bilan d'activités de l'exercice subventionné (2022) ainsi qu'un exemplaire des supports de communication faisant mention du soutien de la Ville de Paris.

5 – Subventions des 3 dernières années de la Ville de Paris

2019 : 84 500 €, dont 5 000 € au titre de la résilience et 6 500 € au titre de la subvention Bloche
2020 : 84 500 €, dont 5 000 € au titre de la résilience et 6 500 € de subvention Bloche (18è et 19è) + 4 500 € de subvention d'équipement
2021 : 85 500 € dont 5 000 € au titre de la résilience et 4 500 € de subvention Bloche (10è)